

**Procès-verbal de l'Assemblée générale
14 juin 2016, à 18h30; Salle 286
Palais fédéral, Berne**

Présent-e-s :

Jacques-André Maire, président
Simon Denoth, secrétaire général
Marco Chiesa, vice-président
Anne Seydoux, vice-présidente
Sumiti Lips
Olivier Salamin
Mireille Thévenaz
David Stulz
Romana Cilloni
Maryka Lâamir.

Excusé-e-s :

Anne Marie de Andrea
Pierre Clavel
Claude Ruey (Ancien conseiller national)
Didier Berberat (Défense du français)
Francine John (Démissionnaire)
Luc Recordon
Roger de Weck,
Michel Moret (Chancellerie),
Jacques Bourgeois
Thierry Vauthey
Philippe Richard (METAS)
Christine Mathey (Forum Helveticum)
Liliane MAURY PASQUIER
Francis COUSIN
Eric VORUZ.

Procès-verbal : Olivier Salamin

1. Salutations et communication
--

- Décision : Aucune.

Le président salue les participants et les remercie de leur intérêt pour les causes défendues par Helvetia Latina.

2. Procès-verbal de l'assemblée générale 2015

- Décision : P-V adopté.

Le P-V est adopté après la lecture de celui-ci par monsieur Olivier Salamin.

3. Rapport du président

- Décision : Aucune.

Le Conseiller national Dominique de Buman a quitté la présidence de H-L après deux périodes législatives. Un grand merci à Dominique.

Un grand merci également à Marco Chiesa et à Anne Seydoux d'avoir accepté la charge de vice-président, respectivement vice-présidente.

Il s'ensuit une courte rétrospective de l'exercice passé de notre président :

3.1. Le français menacé dans les écoles en Suisse alémanique

Le 1er décembre 2015 s'est déroulée la soirée annuelle d'H-L. Nous avons eu droit à une présentation du nouveau président de la Confédération. La première partie était assurée par Christophe Eymann de la CDIP. La situation est préoccupante. Plusieurs initiatives populaires menacent l'enseignement des langues latines en Suisse alémanique. Ce dossier doit être suivi par H-L.

3.2. Renouvellement du site web d'H-L

Un projet qui nécessite beaucoup d'attention de la part du comité. Le renouvellement du site H-L sera effectué d'ici au 31 décembre 2016 avec un apport d'un know-how extérieur.

3.3. Campagne de recrutement

Une bonne nouvelle : Le CF Ueli Maurer a donné l'autorisation à H-L de contacter les directeurs des offices en vue d'une campagne visant à favoriser le recrutement de nouveaux membres. De plus, le Chancelier transmettra volontiers les informations d'HL aux secrétaires généraux des départements

3.4. Rencontre de H-L avec le CF Ueli Maurer

Le message du CF Ueli Maurer laisse à H-L un goût différencié. D'un côté Ueli Maurer estime que le plurilinguisme est le ciment de la nation, mais de l'autre qu'il n'est pas une priorité financière.

3.5. Un instrument d'auto-évaluation

Un progrès à signaler toutefois. Grâce à l'action de la déléguée au plurilinguisme, les employés de la Confédération pourront auto évaluer leurs compétences linguistiques.

3.6. Merci aux membres du comité pour leur engagement

En ce qui concerne la revue de presse, Sumiti Lips va recevoir du renfort de la part d'Anne Marie de Andrea.

Les parlementaires fédéraux apprécient fortement le rapport de Nicoletta Mariolini concernant la situation des langues dans l'administration fédérale. Ce rapport remplace celui de l'Observatoire des langues.

Apéritif du 14 juin 2016 à 17 heures 30

L'apéritif du 14 juin 2016 à 17 heures 30 à la Galerie des Alpes donné par H-L n'a pas eu le succès désiré en raison des séances de groupe qui ont duré moins longtemps que prévu ou n'ont pas eu lieu pour certains groupes.

4. Compte 2015 (remis sur place)

- Décision : Les comptes 2015 sont approuvés à l'unanimité.

Jacques-André Maire insiste sur le fait que le résultat financier est bon. Des économies ont été faites sur la soirée annuelle. Les honoraires du Secrétaire général ont été supprimés.

En revanche, des montants supplémentaires seront désormais engagés en faveur du redéveloppement du site web.

Le nombre de membres d'H-L est en diminution en raison des décès, départs et exclusions suite au non-paiement de la cotisation annuelle.

5. Rapport de la vérification des comptes (décharges)

- Décision : Suite au rapport des vérificateurs, décharge est donnée au trésorier.

6. Budget 2016 et cotisations

- Décision : Le budget 2016 est approuvé à l'unanimité. Le montant de la cotisation est maintenu.

Le Budget 2016 prévoit un déficit de CHF 1'400 mais il est très prudent. A noter que l'Alliance française a augmenté sa contribution à CHF 2'200.

De même les charges de redéveloppement du site web ne devraient pas être aussi élevées.

En ce qui concerne la cotisation, il s'est produit un problème avec le numéro indiqué. Une vérification sera effectuée par Pierre Clavel pour voir si le numéro indiqué est le bon.

7. Election complémentaire du comité : Anne-Marie De-Andrea

- Décision : Mme Anne-Marie De-Andrea est élue membre du comité.

Madame Anne-Marie De-Andrea vient du Valais et elle est de langue maternelle française. Elle est responsable suppléante à l'Office du personnel de la Confédération (OFPER). Elle est élue à l'unanimité.

De manière plus générale, Jacques-André Maire fait remarquer que toute nouvelle candidature au comité est bienvenue. Il n'y a pas de limite supérieure concernant le nombre de membres au comité. Lors d'un élargissement du comité, il est toujours possible de travailler en sous-groupes.

Les autres membres du comité poursuivent leur mandat.

8. Soirée annuelle 2016 : 6 décembre 2016 avec Doris Leuthard

- Décision : Le 6 décembre 2016 se déroulera notre soirée annuelle.

Elle se déroulera au Kreuz. L'invitée principale sera la Conseillère fédérale Doris Leuthard. En première partie viendra un invité surprise.

H-L a décidé de maintenir la soirée au Kreuz mais H-L veillera à augmenter la qualité du buffet.

9. Divers

- Décision : Aucune.

Jacques-André Maire nous informe que prochainement se dérouleront des débats assez tendus au sujet de l'avenir du service public audiovisuel dans notre pays. La SSR et ses prestations seront dans le collimateur de ces discussions. Qui dit service public dans le domaine des médias dit défense des langues minoritaires en Suisse. C'est donc un dossier qui nous tient particulièrement à cœur – et nous devons rester vigilants.



Case postale
3001 Berne 7
www.helvetia-latina.ch

Le 15 juin à 13 heures, au centre des médias aura lieu une importante conférence à ce sujet, à savoir la signature de la Charte des valeurs entre la RRR (radios privées romandes), RTS (Radio Télévision Suisse) et la CTVR (télévisions privées romandes).

Fait à Berne le 23 juin 2016 par Olivier Salamin